

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, HANDICAP — LE DÉPARTEMENT SORT UN GUIDE SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE POUR ACCOMPAGNER LES MALADES ET LEURS AIDANTS EN SEINE-ET-MARNE

1 DOCUMENT - Publié le 24 juillet 2020



Guide du handicap psychique

PDF-12.28 Mo

TÉLÉCHARGEMENT

Le Département de Seine-et-Marne, chef de file en matière de solidarités, vient de sortir un Guide du handicap psychique en collaboration avec l'UNAFAM. Cet ouvrage, véritable mine d'information pour les malades seine-et-marnais et leurs aidants, a pour objectif de mieux comprendre ce handicap, de savoir où s'informer, où effectuer des démarches et comment accéder aux soins psychiatriques dans le département.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, un Français sur 5 est touché par des formes de troubles psychiques aujourd'hui. Pour apporter une première réponse à l'apparition de la maladie, le Département de Seine-et-Marne, chef de file des solidarités, et l'UNAFAM de Seine-et-Marne (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) se sont associés pour réaliser cet ouvrage. Son objectif : permettre aux personnes concernées d'être mieux intégrées dans la société et apporter des explications à leurs proches aidants. Le guide traite également de vie professionnelle, de ressources et de couverture sociale, d'hébergements adaptés ainsi que des mesures de protections administratives et juridiques existantes.

Disponible sur le site internet du Département, le guide l'est également sur demande auprès de la plateforme téléphonique du Département au 01 64 14 77 77, à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et dans les 14 Maisons départementales des solidarités (MDS) du Département.

Contact presse :

➤ **Pauline Maingre** – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 pauline.maingre@departement77.fr

PUBLICATION



GUIDES

Guide du handicap psychique

Défini par la loi du 11 février 2005 sur le handicap portée par Jacques CHIRAC, le handicap psychique est la conséquence de différentes maladies - Schizophrénie, troubles bipolaires, dépressions sévères et troubles obsessionnels compulsifs – et touche aujourd’hui près de 3 millions de français.

Faisant obstacle à la participation d’une personne à la vie sociale du fait des troubles induits, le handicap psychique constitue un véritable frein à l’inclusion des personnes concernées et, plus largement, un véritable enjeu de société.

Fidèle à cette volonté de construire une société plus inclusive, le Département de Seine-et-Marne - aux côtés de ses partenaires – porte l’ambition de relever le défi de l’intégration.

Ce document recense ainsi les mesures de soutien favorisant l’accès à l’habitat inclusif, à la formation et à l’emploi. À travers ce guide dédié au handicap psychique, vous découvrirez les organismes et dispositifs d’accompagnement afin de faciliter le quotidien des personnes porteuses d’un handicap psychique et leurs proches.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 12.28
MO